









## Travaux du T3 : lancement du prolongement jusqu'à la Porte d'Asnières

Anne Hidalgo, Valérie Pécresse, Sophie Brocas et Elisabeth Borne ont posé aujourd'hui le premier rail du prolongement de la ligne T3 vers la porte d'Asnières. La poursuite de ce transport en commun rapide et non-polluant est le fruit d'une volonté forte de promouvoir ce mode de déplacement collectif plébiscité par les 350 000 Parisiens et Franciliens qui l'empruntent chaque jour.

Lancé il y a dix ans, ce mode de transport propre et silencieux a transformé en profondeur le visage de Paris. Fréquenté chaque jour par près de 350 000 voyageurs (sur les tronçons a et b), il permet de se déplacer rapidement dans la ville en respectant la qualité de l'air et en renforçant les connections avec les communes limitrophes.

Le tramway est désormais un élément structurant la ville et un formidable levier de développement pour les entreprises et les commerces. Grâce au T3, les Maréchaux se sont peu à peu transformés en « ruban vert », en espace de circulation à la fois fluide et douce, en lieu de promenade et de respiration pour les habitants de Paris comme pour ceux de sa périphérie.

Le prochain prolongement, qui reliera la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières en 2018 sur une distance de 4,3 km, est actuellement en cours de travaux. Anne Hidalgo, Maire de Paris, Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France et du STIF, Sophie Brocas, Préfète de Paris et Elisabeth Borne, Présidente-directrice générale de la RATP ont posé aujourd'hui le premier rail de la plate-forme du tramway T3 Nord pour le prolongement de Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières.

Le T3 reliera ainsi le pont du Garigliano à la porte d'Asnières en traversant 8 arrondissements et offrant une nouvelle alternative de transport aux usagers de 22 communes de proche couronne. Le tramway T3 poursuivra ensuite sa route vers la porte Dauphine ; il atteindra alors quasiment 30 km autour de la capitale. Cette nouvelle étape constitue une avancée majeure dans le développement des transports en commun en faveur des Parisiens et Franciliens.

Le coût des travaux s'élève à 211 M€ et est financé par la Ville de Paris (60%), la Région Île-de-France (28%) et l'État (12%). Pour un service optimal, 14 rames supplémentaires seront achetées par le STIF pour un coût de 48 M€. Le financement du coût annuel de l'exploitation sera opéré par le STIF.

## **Contact presse:**

Ville de Paris : Mathilde Pieraut / <a href="mailto:presse@paris.fr">presse@paris.fr</a>

Préfecture d'Ile-de-France : <u>pref-communication@paris.gouv.fr</u>

Région Ile-de-France : William Beuve-Méry / william.beuve-mery@iledefrance.fr

STIF : Sébastien Mabille / <u>sebastien.mabille@stif.info</u> RATP : Alexandre Gallet / <u>alexandre.gallet@ratp.fr</u>